

# Le Bénon

N° 94

Octobre 2016



## AGENDA

### 1<sup>er</sup> Salon du livre du Grand Genève

Comme nous vous avons informé dès notre dernier Bénon, La Salévienne organise le dimanche 6 novembre 2016 une manifestation qui doit s'inscrire dans nos annales : **le Premier Salon du livre du Grand Genève.**

Ce projet, initié par le président de La Salévienne, n'a pu voir le jour que grâce à une équipe de bénévoles de l'association, efficace et enthousiaste, qui s'est soudée autour du président et a œuvré tous ces mois précédents, sans ménager sa peine, pour créer un événement culturel salévien, à l'échelle du Grand Genève.

C'est d'ailleurs grâce à tout le réseau que La Salévienne a tissé autour d'elle pendant des années qu'un tel projet peut se concevoir et se concrétiser. Le lieu qui donne corps à l'événement, lieu historique, prestigieux, d'une haute valeur patrimoniale, la Chartreuse de Pomier, assure une aura particulière à l'événement.

LA SALÉVIENNE  
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ORGANISATRICE

livres anciens

ESSAIS

ROMANS

BD

**1<sup>ER</sup> SALON DU LIVRE DU GRAND GENÈVE**

dimanche 6 novembre 2016  
10 h - 18 h

ETHNOGRAPHIE

économie

POÉSIE

histoire

LITTÉRATURE

geopolitique

CHARTREUSE DE POMIER À PRÉSILLY  
Allée des Chartreux-Pomier  
74160 Présilly  
Visite commentée de la Chartreuse à 11 h et 15 h

ENTRÉE 2 € - GRATUIT POUR LES ENFANTS  
RESTAURATION et BUVETTE SUR PLACE

Pour tout renseignement : [www.la-saleviennne.org/AfficheSalonLivre2016.pdf](http://www.la-saleviennne.org/AfficheSalonLivre2016.pdf) - 06 73 37 96 10



*Le président ne cache pas sa joie !*

Ce salon a pour objectif initial de faire découvrir au public de la région transfrontalière les livres et ouvrages témoignant de la richesse et pluralité d'éditions émanant de tous les territoires qui configurent aujourd'hui le Grand Genève – que les thématiques en soient historiques, patrimoniales, touristiques, économiques, poétiques ou artistiques. D'autant plus qu'habitant du côté de cette frontière, nous sommes plutôt ignorants de la profusion d'éditions qui se réalise chez nos voisins, qui eux-mêmes méconnaissent nos ressources en la matière. Une occasion unique pour la confluence de nos cultures, très apparentées certes, mais dont les particularités soulignent la diversité de notre patrimoine commun.

Cinquante exposants se sont d'ores et déjà inscrits :

- 30 auteurs (25 suisses et 5 français)
- 7 éditeurs (6 suisses + 1 français)
- 1 libraire (français)
- 1 bouquiniste (français)
- 11 associations & sociétés savantes (9 françaises et 2 suisses)

Afin de permettre à tout un chacun de bénéficier de l'intérêt de cette manifestation, le prix d'entrée – 2 euros et gratuit pour les enfants – est volontairement modique.

Réservez votre journée, invitez vos amis, faites-nous de la publicité... Nous comptons sur tous nos adhérents pour que cette manifestation soit un succès événementiel dans le nouveau cadre transfrontalier.

**Un appel à bénévoles est lancé : nous cherchons de l'aide pour assurer toute l'intendance de cette journée. Nous vous remercions par avance de rejoindre nos rangs où nous vous accueillerons avec un enthousiasme tout salévien !**

**N'importe quel coup de main sera le bienvenu. NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !  
MERCİ D'AVANCE...**

Pour tous renseignements, joignez-nous :

**depuis la Suisse : +336 80 65 99 22**

**depuis la France : 06 73 37 93 10**

### Les Dons de mémoire des Bornes

Animés par Nathalie Debize et Nadine Cusin  
Programme d'octobre 2016  
Séances à 14 h 30

#### L'entraide dans les Bornes (mutualité, jeunesse agricole)

- Le 1<sup>er</sup> octobre 2016, au Sappey
- Le 15 octobre 2016, à Vovray-en-Bornes
- Le 29 octobre 2016, à Menthonnex-en-Bornes

#### Vivre avec la nature (chasse, pêche, protection de l'environnement)

- Le 12 novembre 2016, au Sappey
- Le 26 novembre 2016, à Vovray-en-Bornes
- Le 12 décembre 2016, à Menthonnex-en-Bornes

Pour illustrer vos témoignages, vous pouvez apporter des photographies et des documents...  
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Nathalie Debize 06 69 46 18 91  
Nadine Cusin 04 50 52 25 59

### Les Jeudis du Patrimoine de Saint-Julien

À 16 h, espace Jules Ferry

**27 octobre 2016**

Le chemin des bornes internationales franco-genevoises de Saint-Julien.

**24 novembre 2016**

La Chartreuse de Pomier.

**15 décembre 2016**

Retrouvons les communes (réunies) qui firent partie du baillage de Ternier.

**26 janvier 2017**

Que sont devenus nos meuniers et nos moulins ?

À noter que l'association les Jeudis du Patrimoine réserve au Salon du Livre organisé par La Salévienne la primeur de la parution de deux plaquettes d'un intérêt manifeste. L'une, intitulée Histoire d'eau, écrite par Michel Durand, répertorie tout ce que l'on

sait de l'eau et ses résurgences sur Saint-Julien. Citons Jean-Luc Daval :

« Qui creuse un trou à Saint-Julien trouve de l'eau. Il faut pourtant la chercher pour la boire ».

L'autre plaquette, de Jean-Luc Daval, évoquera l'histoire de l'église de Thairy, silhouette si familière et si altière du village dont l'avenir se joue présentement.

## Prochaines conférences

### **L'ACCESSION D'AMÉDÉE VIII AU TITRE DUCAL (19 FÉVRIER 1416)**

**PAR CHRISTIAN GUILLERÉ**

**LE SAMEDI 5 NOVEMBRE 2016 À 15 H  
CAVES MÉDIÉVALES DE LA CHARTREUSE DE  
POMIER (PRÉSILLY)**

Il y a 600 ans, le 19 février 1416, le comte de Savoie Amédée VIII se voit élevé par le roi des Romains Sigismond, en présence des grands personnages et barons de ses terres, à la dignité de prince et de duc.

Une politique territoriale active et efficace, englobant un espace s'étendant des portes de la Saône au Pô d'est en ouest et des rives du lac de Neuchâtel à celles de la mer Méditerranée du nord au sud, considérée comme une forme de « *dilatatio regni* » (achevée sous son règne par l'intégration du comté de Genève et des terres du sire de Thoire-Villars et quelques mois plus tard par la principauté d'Achaïe), une gestion lui permettant de se doter de moyens financiers importants, un rôle d'arbitre sur le plan international rendent compte de cette élévation.

M. Guilleré, le conférencier, est professeur émérite de l'université de Savoie Mont-Blanc, grand spécialiste du Moyen Âge des États de Savoie... et de Catalogne ; auteur de nombreux ouvrages et articles sur la Savoie, avec une passion particulière pour les comptes de châtelainie. Il a dirigé à la demande de La Salévienne, avec M<sup>me</sup> Santschi l'ouvrage « Terres et pouvoirs partagés entre Genève et Savoie : Valleiry et La Joux (XIe siècle-1754) ».

### **QUE SAIT-ON DE LA NAISSANCE DES ÉTATS DE SAVOIE ?**

**PAR LAURENT RIPART**

**LE SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016 – 14 H 30  
À CHÊNEX**

Historien contemporain en histoire médiévale, Laurent Ripart n'a de cesse de revisiter notre Moyen Âge dont l'histoire s'était plutôt figée antérieurement. Grâce à lui, les connaissances s'approfondissent pour le plus grand plaisir des Savoisiens qui se savaient un passé prestigieux, mais dont les zones d'ombre s'apparentaient à de la poussière. Il nous le fait redécouvrir de manière fascinante. Enfin des brumes quasi-légendaires émergent des certitudes quant à l'origine de cette principauté. Laurent Ripart est prolifique ; en se rendant sur le site suivant, vous aurez accès à nombre de ses publications que vous pouvez télécharger :

<https://univ-savoie.academia.edu/LaurentRipart>

Une conférence à ne manquer en aucun cas si vous voulez tout savoir de l'état actuel des connaissances sur les Savoie et la naissance de leurs États, si vous êtes fasciné par ce comte Humbert *aux Blanches Mains*, qui surgit et s'inscrit dans l'histoire au moment où le royaume de Bourgogne se délite. L'ambitieux comte a forgé une dynastie dont le Graal aura été de le reconstituer...

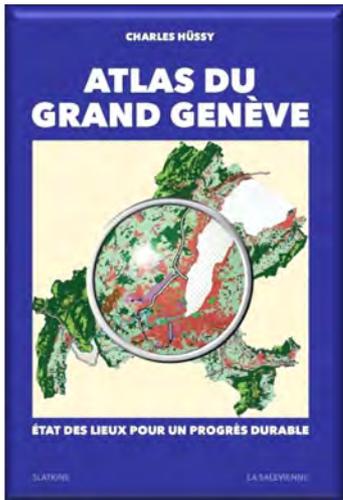
### **LES MAISONS PAYSANNES DU CANTON DE GENÈVE**

**PAR DIDIER ET SYLVIE CERVELLIN**

**19 NOVEMBRE 2016  
PARIS**



## Vient de paraître



Les éditions Slatkine et La Salévienne se sont associées pour éditer *L'Atlas du Grand Genève – État des lieux pour un progrès durable* par Charles Hüsey, géographe, professeur honoraire à l'université de Genève.

Croissance, ou progrès ? Quel futur pour le Grand Genève ? Une panne momentanée, depuis 2004, de la région transfrontalière franco-

valdo-genevoise et de son noyau actif, le Grand Genève, aura suscité la rédaction de cet atlas, soulevant ce type de question et destiné au grand public ainsi qu'aux décideurs et aux chercheurs. *L'Atlas du Grand Genève* propose un inventaire environnemental, social et économique, du territoire défini en 1815-1816.

L'ouvrage s'inscrit dans un débat sur les questions transfrontalières, à un tournant délicat des relations franco-suisse au sein de la région. Il aborde les trois axes du discours en vogue, aménagement durable, environnement humain socialement acceptable et coopération performante, qui sont développés et illustrés sur la base de recensements.

La sortie de cet ouvrage a été unanimement saluée par les hommes qui se sont jusque-là engagés dans ce processus ambitieux où *les frontières deviennent des passerelles plutôt que des barrières*, selon Manuel Tornare, ancien maire de Genève. Robert Borrel, ancien maire d'Annemasse et fondateur de l'ARC, souligne : *Le « Grand Genève » est là, il avance. Mécanisme sociétal qui pourrait devenir aveugle et sourde, il a un besoin absolu de notre altruisme et de notre lucidité. Nous n'avons nul intérêt à bâtir une frontière dans nos têtes.*

176 pages, 67 cartes, 25 graphes et tableaux. 28 €, 30 CHF. En vente à La Salévienne :

<http://www.la-salevienne.org/livresX.php?X=35>

## Les Pays de Savoie et la guerre totale – L'année 1916

C'est sur ce thème qu'aura lieu le colloque organisé par l'Université Savoie-Mont-Blanc, en partenariat avec La Salévienne. Ce colloque ouvert à tous aura lieu les jeudi 3 et vendredi 4 novembre prochain à

Chambéry, Amphithéâtre Decottignies 27 rue Marcoz, à Chambéry.

Ce colloque fait partie d'un cycle entamé en 2013, qui s'était ouvert sur les sources archivistiques détenues principalement dans les dépôts publics. Le colloque de 2014, coorganisé par l'Union des sociétés savantes de Savoie avait eu pour thème « l'Entrée en guerre dans les Pays de Savoie ». Celui de 2015, qui s'était déroulé à Annecy, et auquel s'était associé La Salévienne, traitait de l'entrée en guerre de l'Italie et de ses conséquences pour La Savoie.

Lors des deux dernières éditions (2014 et 2015) plusieurs Saléviens, Didier Dutailly, Philippe Duret, Yves Domange, Esther Deloche, Sébastien Châtillon, Claude Barbier, avaient fait état de leurs travaux. Il en sera de même lors de cette édition de 2016.

## 1516-2016, 500<sup>e</sup> anniversaire de la Paix perpétuelle entre la France et la Suisse

Ce mardi 27 septembre 2016 s'est déroulé palais du Luxembourg, un colloque organisé par l'ambassade de Suisse en France. L'événement était placé sous le haut patronage de Gérard Larchet, président du Sénat et du conseiller fédéral Alain Berset, ministre de la Culture. Il s'agissait pour les deux pays de commémorer le 500<sup>e</sup> anniversaire de la signature de la Paix perpétuelle. Cette commémoration revêt une importance capitale dans l'histoire des relations entre la Suisse et la France. Elle joue un rôle important également pour la ville et le canton de Fribourg, faisant le lien entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

Ce traité fut la suite logique de la bataille de Marignan où François 1<sup>er</sup> put reconquérir le Milanais – là, sur le champ de bataille, il fut fait chevalier par Pierre du Terrail, seigneur de Bayard. Une brillante victoire pour le Français. Quant à la défaite des Suisses, c'est un événement, car ceux-ci ont acquis, par leur discipline, une réputation d'invincibilité. Mais sur ce champ de bataille, ils abandonnent 20 000 morts et prisonniers.

Dans ce traité, les Suisses s'engagent à ne plus servir dans des armées qui feraient la guerre au roi de France. En retour, le roi lève régulièrement des troupes de mercenaires dans leurs rangs pour ses campagnes militaires. Cette alliance entre les deux pays aura permis l'émancipation, puis la pérennité de l'existence de la fragile Confédération helvétique face au Saint-Empire romain germanique et à la Maison d'Autriche.

Le colloque scientifique a réuni un aréopage d'éminents historiens des universités suisses et françaises et a abordé nombre de thématiques qui accrochent l'intérêt. Les interventions seront recueillies dans un ouvrage à paraître.

À l'occasion de ce 500<sup>e</sup> anniversaire, les éditions Cabédita ont édité un ouvrage *Suisse et France. Cinq cents ans de Paix perpétuelle* qui décortiquent les arcanes de l'Histoire qui préludent à ce traité :

Durant plusieurs décennies les cantons suisses firent la loi au nord de l'Italie, et plus principalement à Milan où le duc était leur obligé. Très vite cependant cette position irrita le roi de France Louis XII qui, lui aussi, lorgnait sur ces riches terres qu'il estimait lui revenir par droit d'héritage.

Alors, d'amicales qu'elles avaient été pendant les règnes de Charles VII à Charles VIII, les relations entre Français et Suisses se détériorèrent à tel point que les cantons abandonnèrent la cause de Louis XII et firent alliance avec ses ennemis pour le chasser d'Italie. Mais, en 1515, un jeune prince succéda à Louis XII. François I<sup>er</sup> fit une entrée fracassante dans l'histoire en battant les Suisses à Marignan. Mais au lieu de les anéantir, il eut la sagesse de chercher à s'en faire des alliés en ouvrant des négociations qui aboutirent une année plus tard, le 29 novembre 1516, à la signature à Fribourg d'un traité de Paix perpétuelle qui lia les deux nations pour plusieurs siècles.

Préfacé par le conseiller fédéral Didier Burkhalter, ce livre est cosigné par Gérard Miège et Alain-Jacques Tornare, deux historiens confirmés. 152 p. 24 euros.

### Un agenda 2017 différent...

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions à Patrimoine Aurhalpin, notre président a piloté la création d'un agenda du patrimoine 2017. Cet agenda, sous forme de semainier, présente pour chaque jour de l'année un patrimoine de la région Auvergne Rhône-Alpes avec référence à un site Internet, ainsi que les grandes structures qui défendent le patrimoine. La maison du

Salève et La Salévienne y sont bien entendu représentées. Normalement en vente à 15 €, il est proposé à 10 € aux les adhérents de La Salévienne. À commander sans tarder de préférence à un autre agenda ! Une belle idée de cadeau pour promouvoir nos richesses patrimoniales !

### Le Vuache révélé

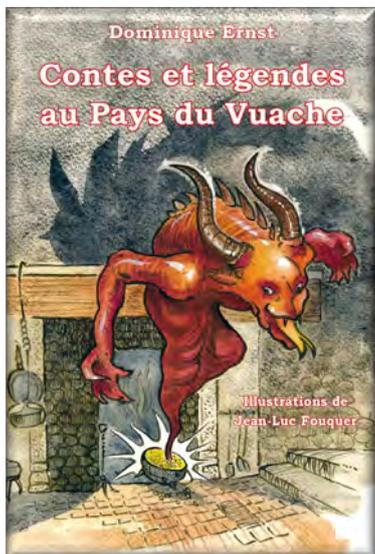
C'est à une soirée-vernissage d'importance qu'était convié le public au centre ECLA le 16 septembre. Bernard Schaetti, président de la Société botanique de Genève, Jean-Louis Ducruet, président du Syndicat intercommunal de protection et conservation du Vuache (SIPCV) et Dominique Ernst, au titre de président du Syndicat intercommunal d'aménagement du Vuache (SIAM) présentaient la parution de deux ouvrages qui prennent date dans l'histoire de la connaissance du Vuache.



On n'ignorait pas jusque-là les variétés et richesses botaniques que le Vuache recélait sur ses flancs. Un document datant de 1894, *Le Mont Vuache, étude floristique*, écrit par le botaniste

genevois John Briquet comptabilisait déjà 900 espèces différentes implantées sur le massif. Mais aujourd'hui les recherches menées sur le terrain au cours de dizaines d'années d'arpentage et de recherches conduisent à la parution de ce nouvel ouvrage intitulé *Le Vuache et ses plantes, catalogue floristique* qui répertorie toute la flore de ce massif unique en son genre. Les trois botanistes, en charge de ce catalogue hors du commun, Jacques Bordon, Denis Jordan et Fernand Jacquemoud, ont ainsi inventorié près de 1 200 plantes dont la nomenclature est superbement illustrée par des photographies prises « sur le vif ». (Vous pouvez avoir accès pour l'exemple à une page de ce livre en tapant : <http://www.pays-du-vuache.fr/documentation/documentation-payante/>. Vous aurez d'ailleurs la chance de tomber sur *l'erythronium dens-canis L.*, soit la *Dent de chien* découverte en 1833 et qui est devenue l'emblème du Vuache). Ce catalogue est édité par le SIPCV et par la Société botanique de Genève. Il contient 570 pages !

C'est dans un tout autre registre que s'inscrit le second ouvrage de la soirée, écrit par le président du SIAV et par ailleurs incontournable chroniqueur du pays, Dominique Ernst. Reprenant un précédent ouvrage paru en 2006, Dominique l'a abondamment enrichi de nouvelles « légendes » qu'il a recueillies peu à peu en arpentant les flancs de la montagne, en quête auprès des habitants et dans les archives tout



ce que le passé a pu graver en mémoire. *Contes et légendes au Pays du Vuache* nous révèle en quelque sorte l'esprit de la montagne, tout ce que cette contrée compte en termes de fées, loups, ours, sorcières, géants et vouivres. La faune fabuleuse qui la nuit peuple ce pays mythique, fréquenté par les hommes depuis la plus haute antiquité. Pour cette

nouvelle édition, le Syndicat intercommunal d'aménagement du Vuache a fait appel à l'illustrateur chambérien Jean-Luc Fouquer. La superbe iconographie accentue l'atmosphère de l'ouvrage.

Lors de ce vernissage en présence de nombreux maires et élus du secteur, ainsi que de plusieurs représentants de La Salévienne, Jean-Louis Ducruet, président du SIPCVC, a relevé le rôle important joué par Jacques Bordon dans la protection du massif, et l'ambition du SIPCVC de tout faire pour « transmettre aux générations futures le Vuache dans le meilleur état de conservation qui soit ».

À noter que les deux ouvrages sont désormais en vente dans les maisons de la presse du secteur, sur le site internet : [www.pays-du-vuache.fr](http://www.pays-du-vuache.fr) et à La Salévienne. *Le Vuache et ses plantes* au prix de 40 euros, *Contes et légendes au pays du Vuache*, 25 euros.

### Cartes postales anciennes et photos

La Salévienne continue son œuvre de collectage iconographique. Dominique Miffon a ainsi scanné les collections de cartes postales concernant Saint-Julien, collections de La Salévienne, de Michel Brand, de Claude Mégevand de même que la belle collection de Françoise Rochefort. Cela nous donne un ensemble riche d'environ 330 cartes. Elle a également scanné sa collection de photos sur le même thème de Saint-Julien, environ 350 clichés datant des années 1980-1990. M<sup>me</sup> Vonlanthen pour sa part nous a fait don d'un CD contenant des photos de l'église de Thairy,

prises avant qu'elle ne soit envahie par les échafaudages.

Nos vifs remerciements à ces personnes qui nous permettent d'enrichir notre catalogue patrimonial.

### Des nouvelles de la section des Bornes

La section du plateau des Bornes est constituée par une poignée de passionnés. Qu'ils soient de Mentonnex, de Vovray, de Villy, du Sappey ou d'autres villages, nous nous rencontrons, discutons, organisons pour mettre en place des animations culturelles ayant pour unique thème le plateau des Bornes. Généalogistes d'expérience, historiens universitaires et amateurs, photographes et graphistes, hommes politiques locaux ou journalistes, amoureux de la nature, tous ces bénévoles ont la volonté de mettre en valeur le patrimoine du plateau des Bornes. Riche en histoire, le Plateau est le fief de grandes familles savoyardes, les Démolis, Chamot, Baud, Richard à Mentonnex, les Brand, Lugaz, Mégevand, Lachavanne à Vovray, les Laverrière, Jacquemoud, Gal au Sappey, les Tissot, Bouchet à Villy, les Debornes et Duvernay à Arbusigny, les Trottet et les Bovagne à La Muraz et toutes les autres implantées depuis des siècles sur ce terroir.

Un constat simple : ce plateau, coincé entre le Grand Genève et le Grand Annecy, essentiellement rural, qui a subi dans les années 1970 une désertification liée à la crise agricole, se trouve aujourd'hui en phase d'explosion démographique. La protection de l'identité propre de cette région – ouverte aujourd'hui sur l'extérieur en accueillant une population jeune, citadine provenant de territoires divers et variés – devient un enjeu politique important.

Écrire et promouvoir l'histoire locale de ces villages est un outil pour protéger cette identité. Mais encore pour que tous ceux – dont je fais partie – qui ne « sont pas d'ici », puissent connaître, découvrir et apprécier autant les paysages que les habitants.

Depuis deux ans, Nadine Cusin et moi-même, organisons les Dons de mémoire, pour recueillir les témoignages de ces anciens qui ont connu une révolution technique impressionnante. De la bougie à internet, du seul appareil téléphonique du village au smartphone, du gramophone à la playlist, de la charrette au quatre roues motrices, ils ont vu le monde autour d'eux évoluer à une vitesse incroyable. Malheureusement, certains de nos fidèles nous quittent par la force des choses et nous avons de moins en moins de témoins présents à nos réunions. Nous réfléchissons actuellement sur des actions pertinentes qui nous permettraient de continuer les Dons de mémoire.

Les comptes-rendus de ces réunions sont diffusés sous forme de brochures gratuites qui ont un fort

succès. Celles-ci sont disponibles sur le site de La Salévienne, dans la rubrique des publications en ligne et sur le site de la maire de Menthonnex en Bornes. Ces brochures évoluent au fur et à mesure des témoignages que nous recueillons et plusieurs devraient être écrites en 2017.

Parallèlement aux Dons de mémoire, nous allons organiser des activités sur cette fin d'année et sur 2017.

Le 28 octobre, Claude Mégevand, notre président, sera à Vovray pour une projection du DVD, *Le royaume partagé*. Dans l'hiver, la commission d'animation du Sappey, sous l'égide de Marilyn Lerdung, présentera le film de la sortie de l'école au Sappey de l'abbé Guillod. M. Excoffier d'Arbusigny commentera ce film. Nous sommes en discussion avec Dominique Bouverat pour organiser une conférence à Menthonnex. Avec l'aide de nos photographes, Joël Hardy, Fabrice Degano et David Maillard, nous préparons une exposition de photographies alliant modernité et passé.

Du côté de la généalogie, nous réfléchissons avec Olivier Chamot de la manière de mettre en place des ateliers afin d'aider les amateurs de généalogie à réaliser leurs arbres.

Au niveau des publications, nous sommes encore trop peu nombreux à écrire. Une publication sur l'école de Vovray-en-Bornes devrait voir le jour en 2018. Le rêve émis en 1875 par l'instituteur se réalisera dans les deux ou trois prochaines années par la construction d'un groupe scolaire à Vovray. Quelques articles pour le Bénon sont également en cours de préparation.

Comme vous pouvez le constater, la section du plateau des Bornes est loin d'être inactive et nous avons encore de nombreux projets en tête. Le manque de temps, de bras et de têtes nous empêche de les réaliser sur du court terme.

Nous vous invitons à nous rejoindre et à partager cette passion commune.

*Nathalie DEBIZE*  
*Présidente de la Section des Bornes*  
*06 69 46 18 91*

### **Billet d'humeur d'un adhérent**

Dans le Bénon de juillet 2016, je lis un article intitulé « Le plateau des Bornes, une nouvelle antenne de La Salévienne ».

Dans cet article, il est écrit en parlant de cette région, « les villages ruraux qui le composent ont été souvent boudés par les historiens, car jugés trop ruraux, trop pauvres ». Je rajouterai que, si c'est en effet une lacune de la part des historiens de les avoir ignorés, c'est pourtant une bénédiction que ces villages aient aussi été inintéressants... pour les promoteurs

immobiliers, les architectes, etc. Quand on voit ce que sont devenus certains villages qui ont malheureusement attiré l'attention et les convoitises de ces gens, on se dit que vraiment les villages des Bornes sont des rescapés

Ces villages possèdent encore une âme grâce à leurs vieilles maisons, leurs anciennes fermes, leurs églises, leurs vieux murs, leurs calvaires, croix et oratoires...

Hélas, le retour « en pays civilisé », « dans les endroits riches » s'avère une descente dans les fades entrailles de la médiocrité.

Quand on voit des villages comme Archamps, Neydens, Viry, Collonges-sous-Salève, Le Châble, etc., qui ont été massacrés, dénaturés, mutilés et défigurés par l'urbanisme sauvage et sans considération du patrimoine de la part des édiles politiques et des promoteurs avides de profits. Quant aux architectes ! Pour eux, il s'agit de satisfaire leur mégalomanie en étant le plus futuriste possible pour passer pour les grands constructeurs de l'avenir. Mais tout cela reste bien banal. Le patrimoine est définitivement détruit sans que la moindre créativité se dégage de ces barres bétonnées qui obstruent tout horizon.

Évoquons encore le laxisme de certains élus en ce qui concerne la défense du patrimoine, quand ce n'est pas une volonté pure et simple de le démolir, à l'image du pont Manera de Saint-Julien ou de l'hôtel Charles Albert au pont de la Caille ! Ceci étant, bien entendu, une bénédiction pour ces gens, promoteurs et architectes, qui détruisent tout. Et ce n'est pas en affichant des photos de l'époque ou en créant une rubrique « histoire » sur le site Internet des communes, ou encore, en créant des associations de respect du patrimoine (même si ces associations sont nécessaires et de bonne volonté) que l'on pourra retrouver les bâtiments, les monuments ou même, les champs et forêts qui ont été détruits.

On va me dire « les centres des villages sont protégés et possèdent encore leurs églises et leurs anciennes maisons ». Certes, les églises sont encore là et les anciennes maisons en partie, entre deux horreurs modernes, mais le fait de devoir traverser des quartiers dignes des banlieues lyonnaises pour accéder aux petits commerces ou à un bâtiment de ces anciens villages, c'est déprimant. S'approcher d'un village, voir au bout de la route ou derrière les champs, des barres d'immeuble affreuses au lieu des toits des anciennes maisons et du clocher de l'église est vraiment un triste spectacle.

Il est à souhaiter vraiment que les historiens en effet commencent à s'intéresser à ces villages mais, surtout, espérons que ces mêmes villages restent oubliés des malfaisants de tous bords.

*Mario Lomazzi*

Note de la rédaction : Mario Lomazzi, « routier sympa » et authentique, féru d'histoire et d'archéologie, tient un blog qui mérite une visite :

<http://www.123website.ch/mariooo/123553629>

Seconde note de la rédaction : dans le Messenger daté du 6 octobre 2016, sur une carte très parlante de toute notre région, en regard des pollution aérienne et sonore, on remarque que la seule zone verte... ce sont les Bornes !

### Un touchant courrier d'un lecteur de Nouvelle Calédonie

C'est avec surprise et émotion que notre président a reçu ce mail et nous en fait part. Ce mail est une réponse à l'article titré « Le Rayon de Soleil (Mornex) et le site Internet de La Salévienne » publié dans le Bénon n° 66 en page 7 :

<http://www.la-salevienne.org/benon/benon66.pdf>

« Bonjour, je viens de lire votre bulletin et le courrier que vous a envoyé Chantal Bonningue. Il se trouve que, né en 1954, j'ai séjourné au préventorium quelques mois, alors que je n'étais pas encore scolarisé. Je ne saurais me souvenir de l'année précisément, mais j'ai le souvenir encore vif de mon séjour à Monnetier-Mornex, ce nom ainsi que celui du mont Salève ne m'ayant jamais quitté. Et en particulier le souvenir ému de cheftaine Rose qui m'avait pris sous son aile, au propre comme au figuré, car je me souviens du rêve que je fis alors d'un vol majestueux, descendant le grand escalier courbe avec, dans ma main droite la rampe et dans la gauche celle de cheftaine Rose...

J'ai 62 ans, je vis à l'autre bout du monde et ce souvenir me transporte encore. Je me souviens aussi des cahiers d'écoliers passés aux archives et dont la couverture retirée et dépliée, laissant Héraclès Archer et les tables de multiplication au verso, offraient une surface inespérée au recto pour mes dessins de bateaux. Et les moments passés dans la tiédeur feutrée de la lingerie, sous les toits, où ces dames savaient s'occuper du petit bout que j'étais et lui faire oublier sa maman absente. Et le souvenir de ma première fugue avortée, car si je voulais m'en aller vivre dans la forêt pour ne pas subir les lazzis des autres pensionnaires quand ils s'apercevaient que j'avais encore fait pipi au lit, malgré le soin que prenaient mes anges gardiennes pour retirer mes draps souillés avant l'heure du réveil.

Et puis, l'odeur et le goût de ce café au lait un peu brûlé que l'on nous servit, à mes parents et moi lors de l'une de leurs trop rares visites, dans le réfectoire vide un après-midi, cette odeur et ce goût je les ressens encore comme s'ils venaient tout juste de me pénétrer. En retrouvant par les cartes postales sur votre site un

peu de cette courte mais intense période de mon enfance, je suis un peu retourné ce soir. Je vous envoie donc ma reconnaissance pour votre travail de mémoire, un salut tardif à ceux et celles, du moins à leur souvenir, qui ont su s'occuper du minot que j'étais à un moment sans doute difficile de sa vie mais dont, sans doute grâce à eux, il n'a gardé que des souvenirs agréablement émus. Si ma famille possède quelques photos de cette époque, je ne manquerai pas de m'en enquérir et de vous les faire parvenir. Bien à vous, Diego Jorquera, de Nouméa, Nouvelle-Calédonie. »

La Salévienne adresse à Diego de Nouméa, au bout du monde, toutes ses amitiés bien de chez nous !

[http://www.la-salevienne.org/CPA-ama.php?NLieu=0&Motcle="rayon+de+soleil"](http://www.la-salevienne.org/CPA-ama.php?NLieu=0&Motcle=)

### Carnet de décès

Plusieurs de nos très anciens adhérents nous ont quittés. C'est avec beaucoup de regret et de nostalgie que nous vous annonçons les décès de :

† M<sup>me</sup> **Fernande Vincent**

† M<sup>me</sup> **Ginette Ottiger**

† **M. Jean-Marie Piquin**. *Nous lui rendons un hommage tout particulier : il habitait loin (Thonon) mais il venait à toutes nos conférences.*

† M<sup>me</sup> **Jacqueline Rozant, épouse de M. Alain Rozant**

† **M. François Déprez**

† **M. Pierre de Viry**

Nous présentons aux familles nos très sincères condoléances et l'expression de notre sympathie la plus profonde.

Nous prenons également part au deuil que représente la perte de Michel Butor, ce rayonnant homme de lettres qui avait choisi de vivre en Savoie et qui nous laisse, entre autres ouvrages, un écrit sur le Salève : *Le Salève in Genève, un Guide intime*, Éditions Autrement, Paris, 1983.

La pensée suivante est de lui :

**« Il n'y a que les tâches inachevables qui soient vraiment intéressantes »**

### Compagnon de toujours de La Salévienne, François Déprez nous a quittés...

C'est dans son étable, au Petit-Châble, accueillant avec son épouse Marielle, un trio de jeunes hommes, qu'au cours d'une conversation enthousiaste fut fondée La Salévienne, un jour de 1984. Tous viscéralement attachés au pays, à sa singulière histoire, ils jetèrent ce soir-là les fondements d'une

association qui rayonne toujours (et plus que jamais) trente ans plus tard.

François Déprez fut donc membre fondateur dès l'origine. Marielle son épouse et Claude Barbier devenaient vice-présidents et Claude Mégevand président (Donald Stämpfli se retirera de l'aventure), François Déprez apportera toujours son soutien indéfectible à l'association, au travail de tous ses membres ainsi qu'au président.

Il mit à son service ses compétences de fin linguiste en devenant correcteur des publications. Il avait étudié le latin et surtout le grec ancien durant ses huit ans d'internat au collège de Thônes.

François, né en 1937, originaire de Présilly, berceau de sa famille, était fils d'Albert Déprez et de Louise Croset, dernier d'une fratrie de quatre enfants.

Au cours d'une carrière bien remplie, il occupera de nombreux postes à responsabilité, à Paris puis à Lille et de nouveau à Paris où il terminera sa carrière comme cadre supérieur à la Direction des Études et Recherches d'EDF. Il était responsable des ressources humaines et des questions juridiques pour l'ensemble de cette direction nationale de plus de 5 000 personnes.

François s'intéressa toujours particulièrement aux collectivités dans lesquelles il vivait. Dès l'université à Genève il prit la présidence des étudiants français de Genève. Ensuite il s'engagera en tant que conseiller municipal à La Frette-sur-Seine, une ville de 4 500

habitants de la banlieue parisienne où il résidait avec sa famille.

À l'issue de son parcours professionnel, il revint s'établir dans son village natal auquel il était resté profondément attaché. Il devint membre actif du Rotary-Club de Saint-Julien. Et c'est tout naturellement qu'il s'engagea encore davantage, en 2001, en tant que maire dévoué de son village de Présilly. Son père avait déjà exercé cette fonction de 1925 à 1971.

François aimait le contact avec les autres, il possédait cette élégance d'esprit qui permet de communiquer bienheureusement.

Une vie professionnelle intense, un intérêt jamais désavoué pour la chose publique et sociale, un passionné et un bon vivant, c'était tout cela. Mais bien plus encore ; il y avait intimement son épouse Marielle, un beau chemin en couple solidaire depuis 1961, leurs enfants Catherine et Thierry, leurs cinq petits-enfants. Un dévouement entier à cette famille qu'il avait fondée et que son départ aujourd'hui laisse dans un profond désarroi. Nos pensées se tournent avec émotion vers Marielle, présidente d'honneur de La Salévienne.

De François, il nous restera à tous le souvenir d'un homme engagé, chaleureux et rayonnant.

## ÉCHO DE CONFÉRENCES

### Louis Chevrolet (1878-1941)

*Le 28 mai 2015, les Saléviens de Paris se retrouvaient dans l'élégant salon Trianon de l'École militaire pour le traditionnel déjeuner semestriel. Déjeuner suivi d'une conférence de Jean-Pierre Lombard consacrée au Suisse Louis Chevrolet, présentation s'appuyant sur un montage vidéo préparé avec l'aide de Gérard Lepère.*

Pourquoi parler de Louis Chevrolet, un Suisse né dans le Jura suisse, à quelques encablures du Salève ? Parce que de tous les Suisses émigrés aux États-Unis, c'est le plus célèbre pour avoir donné son nom à une firme automobile. Louis Chevrolet est né en 1878 à la



Chaux-de-Fonds (Jura suisse) dans une famille modeste : son père est ouvrier horloger. Il est le second d'une famille de sept enfants. Il va passer ses dix premières années en Suisse, puis les dix suivantes à Beaune (France) où sa famille est venue s'installer. Autodidacte, il apprend très jeune le métier de mécanicien sur cyclé. Il pratique avec succès la course cycliste. Puis il arrive à Paris à la veille de ses vingt ans, où il travaille pendant un an ou deux chez des constructeurs automobiles, notamment De Dion-Bouton.

Encouragé par un richissime Américain de la famille Vanderbilt, il choisit d'aller à la conquête du Nouveau Monde et arrive à New York en 1900. En 1901, il est engagé par la filiale américaine du constructeur français De Dion-Bouton. Il y parfait ses dons de mécanicien auto. En 1905, deux événements : sa première course automobile, sur une Fiat, et son mariage avec une jeune Française, Suzanne Trévoux. Louis est un pilote talentueux : il va vite se faire un nom dans le public. Grand et moustachu, il a une tête qui plaît aux Américains, une tête d'aventurier. Ses deux frères cadets, Arthur et Gaston, sont également pilotes. Louis est un coureur casse-cou, souvent à l'hôpital, suite à des accidents en course, ce qui contribue à l'auréoler de gloire.

En 1907, Louis rencontre William Durand qui créera la General Motors un an plus tard. Durand propose à Louis de s'associer pour créer une nouvelle société, portant le nom de Chevrolet, nom qui a une bonne image. La société est créée en 1911. Louis a 33 ans. L'association ne dure pas longtemps : suite à un désaccord, Louis quitte la société en 1914, récupérant ses parts, mais abandonnant à la société le droit d'utiliser son nom. Louis reprend la compétition et entreprend, à petite échelle, la fabrication de voitures ne portant pas le nom de Chevrolet, mais celui de Frontenex. Parallèlement, Louis continue à courir jusqu'en 1920, année où son plus jeune frère Gaston décède en course. Louis poursuit avec des bonheurs inégaux la construction de voitures Frontenex et sera, à plusieurs reprises, la victime d'affairistes peu scrupuleux.

Puis à partir de 1926, Louis se tourne vers la construction aéronautique, sa dernière activité mécanique. Il construit deux prototypes de moteurs d'avion : le premier en 1927, le second en 1932. Mais rattrapé par la Crise et des ennuis de santé, il renonce à toute activité entrepreneuriale. Comble du sort, il se fera embaucher en 1933 – il a alors 55 ans – comme

simple mécanicien, chez la firme Chevrolet. Ce sera sa dernière activité professionnelle. Chevrolet, bénéficiant d'une réputation de robustesse, produira après le départ de Louis des millions de voitures pour lesquelles Louis et ses héritiers ne toucheront aucune royauté !

Louis était un sportif gagnant, un technicien génial, mais pas un homme d'affaires et encore moins un juriste. Il décède à Detroit le 6 juin 1941 et est inhumé près du circuit d'Indianapolis, haut lieu de la course automobile américaine. C'est la fin d'une vie aventureuse, d'un destin singulier et fascinant, une page glorieuse de l'émigration suisse aux États-Unis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>.

*Jean-Pierre Lombard*

*Nota* : un article de quatre pages accompagnées de photos est paru en mai 2016 dans le magazine n° 5 *Retro Tourisme – Automobilisme Patrimoine et Transports*, édité par l'association *Route Nostalgie* (routenostalgie@gmail.com, 06 21 81 16 09) disponible à la Librairie Passion Automobile 83 rue de Rennes 75006 Paris.

## BIBLIOTHÈQUE

### ACHATS

- *La longue marche des Camisards* par Jean-Pierre Michaud : 4 CD reprenant une émission de radio-Semnoz.
- *La fleur d'avril ne tient qu'à un fil* : 350 proverbes puisés dans la sagesse des montagnes et vallées de Savoie et Haute-Savoie à re-découvrir. 2014.
- *Paroles de l'ombre : lettres et carnets des Français sous l'Occupation, 1939-1945*, de Jean-Pierre Guéno et Jérôme Pecnard. Éd. Les Arènes, 2009, 114 p.
- *Vivre libre ou mourir ; plateau des Glières Haute-Savoie 1944* – Glières première bataille de la Résistance par Pierre Golliet, Julien Helfgott, Louis Jourdan et l'Association des Glières. Éditeur : Association des Glières. Pour la Mémoire de la Résistance / La Fontaine de Siloé. 300 p. Réédition 2014.
- *Histoire monumentale des deux Savoie : mémoire de la montagne* par Gilbert Gardes. Éditions Horvath, 2000, 391 p.
- *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France 1860 et nous. Les véritables dossiers secrets de l'Annexion* par Paul Guichonnet. La Fontaine de Siloé, 2003, 352 p.
- *La mémoire du vieux village. La vie quotidienne à Bessans au début du XX<sup>e</sup> siècle* par Francis Tracq. La Fontaine de Siloé, 2000, 559 p.
- *Voyage en Savoie* (Chateaubriand, Hugo, Nodier...). Textes réunis et présentés par Christelle Fucili, Urrugne, Pimientos, coll. *Voyages d'écrivains*

*au XIX<sup>e</sup> siècle*, 2002. Cahiers d'Études Nodiéristes. 239 p.

- *Les enfants cachés* par Raphaël Delpard. Éd. De Borée, 2015, 280 p.

### ÉCHANGES

- *La caserne du Château* par Pierre Lanternier suivi d'un hommage à Georges Granchamp ; Annesi N° 50 : société des amis du Vieil Annecy. 2015. 287 p.
- *1816 : Lamartine à Aix-les-Bains : la révélation d'un écrivain et d'un site romantique*, avec « Le Lac » en version originale. Art et mémoire d'Aix-les-Bains. Juin 2016. 128 pages. Très bon numéro de culture générale sur Lamartine et la Savoie.
- *Aix-les-Bains côté montagne : les Corbières – le Revard*. Art et mémoire d'Aix-les-Bains. Août 2016. 104 pages.
- *Association des Amis de Montmélian et de ses environs : N° 96* Juin 2016. 32 p. À noter en particulier une publication sur le fort de Montmélian.
- *La naissance des communs : eaux, forêts, alpages dans les montagnes de Savoie (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)* par Fabrice Mouthon. L'histoire en Savoie N° 30. SSHA. 2016. 165 p. Un ouvrage essentiel pour la connaissance de l'origine des communaux.
- *Le Petit colporteur. Racines en Faucigny N° 23*. À noter en particulier des articles sur le mandement de Thiez, Germain Sommeiller...
- *AVER : des montagnes de châteaux : guide méthodologique pour la restauration de châteaux*.

(bilingue français-italien) 2013. Don du service archéologique du département de Haute-Savoie.

- **La vie des châteaux : de la forteresse au monument.** Ouvrage traitant du rôle des châteaux dans les territoires de Savoie, vaste synthèse, fruit du travail des meilleurs spécialistes et publié à l'occasion de l'exposition au château d'Annecy. 2016. 307 p.
- **Rapport présenté au Conseil d'État** de la République de Genève 2014. Archives d'État. 48 p.
- **Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.** Neuvième série ; tome I année 2013-2014. 539 p. 2015.

#### DONS

- **Monographie de la commune de Novel,** Haute-Savoie par Gaston Brouze. 269 p.

Don de l'ARC (Assemblée régionale de coopération) du Genevois français :

- **Suisse - Europe, portrait d'une relation complexe : Grand Genève - Bassin Lémanique - Arc jurassien - regio Basiliensis** par Bénédicte de Tscharner. 127 p. 2016. Ouvrage très pédagogique pour comprendre les institutions européennes et leurs évolutions, les relations de la Suisse avec l'Europe, les bilatérales, etc.
- **Un ARC fort pour un Grand Genève fort ;** rapport d'activité 2014. 55 p.
- **10 ans d'agglomération franco-valdo-genevoise :** Bilan. 107 p.
- **Le Grand Genève : L'agglomération franco-valdo-genevoise, notre territoire au quotidien.** CLD du Genevois français ; plaquette de 27 pages. 2015.

Don de Gérard Lepère :

- **Abrégé de l'histoire de Savoie, de Piémont et de Sardaigne** par J.-L. Vincent. 1842. 304 p.

Don de Matthieu de La Corbière :

- **Les exécutions publiques à Genève à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)** par Matthieu de La Corbière. 2015. 41 p.

Don de M<sup>me</sup> Deborde (Raymond Bastard Rosset) :

- **Paroles de Poilus : lettres de la Grande Guerre** sous la direction de Jean-Pierre Guéno et Yves Laplume. 1998. 160 p.
- **Paroles de poilus : lettres et carnet du front 1914-1918.** 1998. 180 p.
- **Cartes postales d'Annecy et de sa région** par Jacques Cézard. 1999.
- **Association des moulins savoyards : Anciennes mécaniques des bords des ruisseaux.** Avec une dizaine de bulletins de l'association de 1997 à 2000.
- **Le Grand Bornand au fil du temps** par Pierre Baugey, Gérard Bastard-Rosset... 2010. 366 p.

- **Claudius Longerey : un homme de feu** par Claude Chatelain et Eva Edmands. 1997. 191 p. Prêtre de Saint-Martin de Bellevue qui a obtenu la médaille des Justes.
- **Lacs de montagne : Savoie-Haute-Savoie.** Découverte – Pêche – Randonnées. 1996. 175 p.
- **Rimes et chansons. Patois annécien** par Alfred Servettaz. Annecy 1907. 27 p.
- **Histoire de Thônes depuis les origines les plus reculées jusqu'à nos jours** par le chanoine F. Pochat-Baron. 1925. 2 tomes reliés 425 p. + 532 p.
- **Vies des Saints illustrées.** Religieux et affectueux souvenir du frère Pierre (Joseph-Périssin Faber) chartreux du Reposoir (Haute-Savoie) exilé en Autriche par la persécution. Sans date
- **Histoire et monnaies de Savoie : 100 ans.** Par Floran Cornaton et Nicolas Petillon. 2013. CD.
- **Annecy et son passé :** cassette vidéo.
- **Déportation... concentration du petit village de Saint-Eustache au « camp de la mort » de Mauthausen** par Flavien Demaison et l'association *Mémoire des Pays du Chéran*. Cassette vidéo
- **Henri Travers : prisonnier de guerre** par l'association *Mémoire des Pays du Chéran*. cassette vidéo.
- **Capitaine Anjot : l'honneur d'un chasseur alpin** par Claude Antoine. 200 p.
- **La déportation.** Supplément du Savoyard Libéré avec un chapitre sur « l'internement et la déportation en Haute-Savoie ». Plaquette.
- **Glières Haute-Savoie première bataille de la Résistance : 31 janvier – 26 mars 1944** par Louis Jordan-Joubert, Julien Helfgott, Pierre Golliet... 1973. 156 p.
- **Le bataillon des Glières** par Claude Antoine. 1998. 158 p.
- **Tom Morel : Héros des Glières** par Patrick de Gmeline. Préface de N. Sarkozy. 2008. 328 p.
- **Glières mars 1944 :** une grande et simple Histoire par Michel Germain. 1994. 358 p.
- **Journal d'un déporté** par Maurice Cordonnier (tapuscrit photocopie) rédigé en automne 1945 par l'auteur. 200 p.
- **La cour martiale du Grand Bornand 22-25 août 1944 :** contribution à la vérité historique. 2005. 23 p.

Don de mémoire et patrimoine de Saint-Julien :

- Guide de la frontière entre la Suisse et la Haute-Savoie par la section genevoise du club alpin suisse. Tome 1, 1928, 120 p. Tome 2, 1930, 202 p.
- Poèmes & chansons par Bernard Dominique Lacroix. 1979.

**Merci à tous pour votre contribution à l'enrichissement de notre bibliothèque !**

# CARNETS D'HISTOIRE

## Mandrin et la mondialisation

1745, Carter's Grove, Virginie, Amérique du Nord. L'esclave Marcellus cultive du tabac. Comme ses vingt compagnons, il a été capturé en Afrique puis vendu à un planteur. Le tabac récolté descendra la James River en direction de Chesapeake, côte atlantique. Il traversera l'océan vers les Iles britanniques puis sera vendu en France où on le réduira en poudre pour être prisé.

1739, Pondichéry (Inde) à 10 000 km de la Virginie. À la tombée du jour le négociant Pillail rédige son journal. Il travaille pour la Compagnie française des Indes orientales, une grande entreprise de commerce international. Aujourd'hui deux navires sont partis vers la France chargés de cotonnades colorées (calicots, indiennes) fabriquées par les meilleurs tisserands. Ils traverseront l'Océan indien puis remonteront l'Atlantique en direction de Lorient. Là, le tissu sera déchargé, vendu et colporté. Le surplus ira en Afrique (non loin du village d'origine de Marcellus) où il sera échangé contre des esclaves que l'on transportera en Amérique.

1754, Languedoc, royaume de France. Louis Mandrin et son groupe vendent à Millau du tabac et des tissus de contrebande puis repartent avec plus de mille écus.

Pourquoi réunir ces personnes ? Parce qu'elles participent à la nouvelle économie mondialisée qui relie le Bengale à l'Europe en passant par l'Amérique. Même si le tabac de Mandrin ne vient pas seulement de Virginie et que ses tissus ne viennent pas tous de l'Inde.

La France du XVIII<sup>e</sup> siècle est un pays riche et puissant. Certes beaucoup de gens vivent dans la précarité. Cependant toute une population de nobles, bourgeois, gros paysans et artisans qualifiés mène une vie aisée. La consommation augmente et la publicité apparaît. L'exploitation des mines d'argent américaines injecte du monétaire. L'Europe consomme de grandes quantités de tabac, café, thé, chocolat, sucre, achète des porcelaines chinoises, acquiert de jolis tissus, etc. On fume au café (une

création récente) et à la taverne pour le plaisir de discuter, parce que cette plante est symbole d'oisiveté et de distinction, parce que le tabac fait oublier la faim, parce qu'on lui attribue des vertus médicales. Il rend addict, comme la cocaïne. Les gens chics possèdent une tabatière en argent et les mendiants fument leur pipe en terre cuite. Quant aux indiennes (tissus), on les transforme en rideaux, jupes, bonnets, chemises de nuit... On s'arrache ces étoffes légères et exotiques qui ne déteignent pas et ne grattent pas la peau.

Or la monarchie française a besoin d'argent.

Louis XIV crée la *Ferme générale* qui possède le monopole de la vente du tabac et reverse des revenus à l'État. Un colosse bureaucratique avec son armée, ses lois, ses tribunaux, etc. En un siècle les impôts indirects passent du quart à la moitié des recettes fiscales. Quant aux tissus *indiens*, en 1686 ils sont purement et simplement interdits à la vente et les copies prohibées : il faut protéger l'industrie textile nationale, paraît-il. En

théorie les textiles qui arrivent à Lorient doivent immédiatement être réexportés. En réalité, il en va tout autrement. Les gabians<sup>1</sup> usent de violence envers ceux qui achètent les denrées prohibées. Ils arrachent les vêtements des femmes et distribuent des coups de poing aux fumeurs de pipe. *L'impôt sur le tabac est de toutes les contributions la plus douce et la plus habile*, disait avec impudeur Necker (1732-1804) ministre de Louis XVI.

Ces interdictions profitent à la contrebande internationale. Genève (pas encore suisse), la Savoie (pas encore française) et la Suisse alimentent le marché français. À Genève le tabac et le tissu sont moins chers. L'industrie du calicot emploie entre 2 000 et 3 000 hommes, femmes et enfants. Elle traite des cotons de Lorient et d'ailleurs. On peut encore admirer à la Maison Tavel de superbes échantillons d'indiennes (niveau 2). On produit aussi un tabac de mauvaise qualité mélangé au tabac américain puis vendu en France, illégalement bien sûr. Les riches marchands de Genève, Nyon et Carouge protègent et financent les contrebandiers qui écoulent leur production en France.



Source gallica.bnf.fr – Bibliothèque nationale.

<sup>1</sup> Gabian, gabelou, termes désignant un douanier en vieux français. Vient probablement de « gabelle » (ancien français *gabelle*).

En France, à trente kilomètres de Grenoble, se trouve le village dauphinois de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. Mandrin y voit le jour en 1725 dans une famille de commerçants aisés. En 1748 il se lance dans une affaire pour approvisionner une armée en Italie. Veut-il rembourser ses dettes ? Nourrit-il l'ambition de devenir un grand financier ? Il part avec 97 mulets mais en cours de route la paix d'Aix-la-Chapelle est signée. Patatras ! Adieu écus sonnants et trébuchants... Il doit se reconvertir, sombre dans l'illégalité, tue des gardes de la Ferme, pille un tronc d'église. En août 1753 il franchit pour la première fois le pont de Pont-de-Beauvoisin sur la frontière franco-savoiarde. Il s'internationalise.

Il a ses habitudes dans les cabarets de Pont-de-Beauvoisin, ou plus au nord au château de Rochefort, ou encore à Carouge ville savoyarde proche de Genève. Là, on peut le trouver à l'hôtel du Lion d'Argent (en son absence, si vous prononcez le mot de passe *Thoiry*, on vous nourrira gratuitement). La population de Groisy-en-Bornes où il a un dépôt de marchandises l'idolâtre...

La Savoie (royaume de Piémont-Sardaigne) est alors une contrée misérable où les armes circulent facilement. Un vrai Far West, ou plutôt un Far East. L'occupation espagnole (1742-1749) a appauvri le pays. Les zones frontalières sont remplies de contrebandiers. « *Toute la Savoie est pour eux* », écrit le consul français de Genève. À Pont-de-Beauvoisin, l'État sarde ne contrôle pas grand-chose ; les notables sont de vrais chefs mafieux qui tirent les ficelles du trafic de contrebande et les officiers locaux sont corrompus. Du côté français, vers 1730, l'intendant du Dauphiné a calculé que 400 trafiquants organisés en bandes de 30 à 60 personnes agissent à la frontière ; ce nombre ne fera qu'augmenter. À Carouge, Étrembières, Annemasse, les contrebandiers sont plus influents que l'État. Les margandiers<sup>1</sup> savent qu'en Savoie ils peuvent vaquer à leurs affaires en toute impunité. C'est la plaque tournante du marché noir.

Racontons une des expéditions de Mandrin, la plus spectaculaire. En octobre 1754 il constitue une bande de plus de 200 hommes, un corps d'officiers, 98 bons chevaux, des sous-traitants, des éclaireurs, des hommes chargés de l'approvisionnement... À Genève et en Suisse, il a acquis un important stock de tabac et de calicots. Le 3 octobre, il passe sous le fort de l'Écluse, franchit le Rhône au pont de Grésin et entre en Bugey c'est-à-dire en France. À Nantua il organise une vente forcée. Le 5, une escarmouche l'oppose à une brigade. Les hommes arrivent à Bourg-en-Bresse. Ils sécurisent les portes de la ville et occupent la place du marché. Puis ils se dirigent vers la maison du directeur de la Ferme. Courageux mais pas téméraire, celui-ci s'est enfui en laissant sur place son épouse.

Mandrin entre dans le cabinet de toilette de madame et l'oblige à lui verser une grosse somme en échange de marchandises.

Le hasard fait que Joly de Fleury, intendant de justice, police et finances se trouve aussi en ville où une charmante réception a été organisée en son honneur. Mandrin va lui rendre une visite de politesse. Sur le chemin, les marchands se pressent au pas des portes et les femmes se mettent aux fenêtres. Mandrin et ses hommes leur expliquent que les braves gens n'ont rien à craindre. Mandrin entre chez l'intendant, enlève son chapeau, s'excuse et oblige l'intendant à acheter une grande quantité de produits. Puis, pendant que la troupe s'humecte le gosier, Mandrin libère des prisonniers.

La troupe repart, se rend à Charlieu, longe les Monts du Lyonnais, descend jusqu'à Langogne (entre Le Puy et Mende) et revient. Sur son trajet elle fait une douzaine de ventes éclair (Roanne, Ambert, Montbrison, Thiers, Le Puy, Cluny...). Finalement les contrebandiers retournent en Suisse par Les Rousses et la Faucille ayant effectué un périple de presque 1 000 km.

« Ce Mandrin a des ailes, écrit Voltaire, il a la vitesse de la lumière. [...] Mandrin fait trembler les suppôts du fisc. C'est un torrent, c'est une grêle qui ravage les moissons dorées de la Ferme. Le peuple aime ce Mandrin à la fureur. Il s'intéresse pour celui qui mange les mangeurs de gens... ».

Bon... faut pas rêver... Mandrin n'a rien d'un ange. À Saint-Bauzille-en-Vivaraire il tire sur un employé qu'il a pris pour un douanier. À Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs il tue l'homme qui avait dénoncé son frère ; cet homme serrait contre lui un enfant... Les contrebandiers étaient des brutes.

Mais tout a une fin. Début 1755, à la frontière, les incidents se multiplient. Le 10 mai, des soldats se rassemblent sur la rive française du Guiers. Ils revêtent des habits de paysans, nouent un foulard sur leur tête, se mâchurent le visage et franchissent la rivière en tenant leur fusil au-dessus d'eux. Ils entrent en Savoie, vont au château de Rochefort, ligotent Mandrin et ses compagnons et les jettent sur une charrette. Les prisonniers sont transférés en France à la prison de Valence. Mandrin est traduit devant le tribunal de la Ferme générale. Dans ce tribunal les droits de la défense n'existent pas : absence d'avocat, impossibilité de consulter son dossier, ignorance des charges retenues, etc. Mandrin est condamné à la mort par le supplice de la roue. On lui assène plusieurs coups de barre de fer puis on l'étrangle et son cadavre est exposé aux portes de la ville. Pendant quelques mois les relations entre les deux pays sont un peu fraîches.

<sup>1</sup> Ce terme désigne le contrebandier dans le centre-est de la France.

Le reste de la bande batifole encore un peu. Son frère Antoine est signalé à Chevrier le 3 mai 1759. Il visite Louis Burlat commis de la douane, riche paysan et usurier dans sa belle maison encore visible de nos jours. Il l'intimide (*la bourse ou la vie !*) et lui emprunte un peu d'argent. Comme il est *réglo*, il signe un reçu. En sortant il fait croire qu'il rejoint Genève par Chancy mais il est malin : il part dans l'autre direction, passe le Rhône à Grésin et se rend à Lancrans où il tarabuste le commis Joseph Rendu et l'allège de quelques écus. Il se dirige ensuite vers Ballon.

En 1762 un autre groupe rançonne ce même Louis Burlat. Ils l'accusent d'avoir lancé contre eux les gardes des gabelles de Savigny et de Jurens qui ont pris 32 ballots de tabac. Ils saisissent ses armes, quelques écus, une tabatière en argent et deux mouchoirs appartenant à sa servante, l'un en indienne et l'autre en coton. Devant la faiblesse de la somme réunie, les bandits l'obligent à les conduire chez le curé, lequel n'a pas grand-chose non plus. Le contrôleur des impôts ? Mais il vient d'apporter à Annecy tout l'argent qu'il détenait ! Pendant que le curé envoie son neveu quérir quelques piécettes chez une voisine, les contrebandiers parlent : nous avons libéré un homme des prisons de Saint-Julien, à Savigny nous avons tué un maçon qui taillait une pierre pour un moulin, nous appartenons à la bande de 67 hommes qui a fait à Nantua une affaire où il y eut des morts. Le village de Chevrier à l'air à la fois terrorisé et habitué à ce genre de visites. Puis les contrebandiers partent et se déplacent pendant quelques jours entre Chancy, Peney, Carouge et Chaumont.

Après la mort de Mandrin (1755), des écrivains protestent contre la cruauté et l'injustice du système judiciaire et proposent de libéraliser le commerce. Le philosophe des Lumières, Malessherbes (1721-1794), dénonce les vexations faites par les petits gradés de la Ferme, la disproportion entre délits et sanctions, le fait que la Ferme soit un état dans l'État que personne ne contrôle.

À partir de 1786 les révoltes antifiscales se multiplient. Les cahiers de doléances de 1789 réclament des réformes. Le 12 juillet 1789 la population parisienne détruit les barrières d'octroi où l'on percevait les péages intérieurs. « *Le mur murant Paris rend Paris murmurant* » avait pourtant averti Beaumarchais...

Puis la Révolution bouleverse la fiscalité. Celle-ci repose désormais sur les impôts directs et c'est plus juste ainsi. En fonction du principe d'égalité, l'impôt s'applique même à la noblesse et au clergé. On supprime les douanes intérieures. Le cruel système anti fraudes est aboli : les agents de la Ferme n'ont plus le droit de perquisitionner, les peines contre les contrebandiers sont allégées, les tribunaux spéciaux comme la sinistre commission de Valence sont

supprimés. La Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 interdit les arrestations arbitraires, la torture et établit la présomption d'innocence. La production et la vente du tabac sont libérées.

On le voit, si l'on veut comprendre pourquoi Louis Burlat de Chevrier avait une tabatière et pourquoi sa servante achetait des mouchoirs en indienne, nous avons besoin d'informations sur l'Afrique, l'Amérique du Nord et l'Asie. Quant à la brutalité des contrebandiers, elle ne fait que refléter celle de l'État.

**Philippe Duret**

Ouvrages consultés :

M. Kwass : *Louis Mandrin, la mondialisation de la contrebande au siècle des Lumières*, Vendémiaire, 2016.

Voir aussi :

C. Townley, *La véritable histoire de Mandrin*, Fontaine de Siloé, 2005.

F. Funck-Brentano, *Mandrin capitaine des contrebandiers*, 1948.

Voltaire, *Lettres inédites adressées à M. Dupont, précédées d'un jugement philosophique* [...], Paris, 1821.

*Les Mandrin en Savoie*, communication congrès de Chambéry, 1890, par chanoine Ducis.

ADS 2 B 11086.

## Rites funéraires juifs

Lors de la manifestation Le Printemps des cimetières le 21 mai dernier, la communauté israélite de Genève avait réservé un accueil d'une profonde qualité au public qui s'était déplacé pour visiter le cimetière juif de Veyrier. Le grand Rabbin de Genève en personne, le docteur Ishak Dayan, avait tenu à exposer lui-même les rites funéraires juifs, extrêmement codifiés selon une tradition plus que millénaire. C'est le texte de sa présentation que nous vous proposons ci-dessous.

Nota : dans la religion juive, le nom de la divinité, par signe de respect, ne peut être écrit. Aussi, c'est sous la forme D.ieu, avec un point à l'intérieur qu'on le transcrit. Nous avons respecté cette convention.

Pour le judaïsme, comme pour les autres religions monothéistes, la mort n'est pas une fin en soi. C'est une étape de transition vers une vie éternelle. Notre vie ne s'arrête pas ici-bas, mais a un prolongement après la mort. Le passage vers l'au-delà est donc un moment important pour un croyant.

Tout être humain sera amené à comparaître devant D.ieu, le Juge Suprême, et devra rendre compte de ses actes, c'est-à-dire, de ses bonnes comme de ses mauvaises actions, et de ses bonnes comme de ses mauvaises intentions.

La mort est appréhendée avec sérénité, tant par l'agonisant que par ceux qui l'entourent. Dès que ce dernier entre dans la phase finale, il est interdit de le quitter, de lui retirer son oreiller, de lui fermer les yeux, de pleurer, etc., afin de ne pas précipiter sa mort. Quiconque enfreint ces interdits, est considéré comme

un assassin. Cette situation s'apparente à une bougie sur le point de s'éteindre, qu'un homme mette le doigt dessus, elle s'éteint aussitôt (Chabbat 151b). Il n'y a aucune différence entre la vie d'un vieillard auquel il ne reste à vivre que quelques minutes et celle d'un homme en bonne santé.

Nos grands décisionnaires justifient la sauvegarde de la vie momentanée en disant qu'un petit moment suffit pour se repentir dans son cœur, conformément à l'enseignement de Rabbi Yaacov rapporté dans les Maximes de nos Pères (Pirké Avot IV, 17).

*Yaffa sha'a a'hat* : une heure de repentir  
Bitshouva ouma'assin tovim et de bonnes actions

Ba'olam hazé : en ce monde  
*Mikol hayé haolam haba* : est plus belle que toute la vie du monde futur

Tout au long des dernières minutes de la vie, les présents ne cesseront de lire et de répéter le *chéma Israël*, etc. (Écoute ô Israël) qui constitue la profession de la foi juive.

Par le biais de cette phrase, nous déclarons l'unicité de D.ieu. Cette phrase a été choisie parmi les 4 875 versets du Pentateuque pour être la devise d'Israël dans tous les temps et sous tous les horizons. C'est avec elle que les martyrs sont montés sur les bûchers et ont souffert pour Israël et pour son D.ieu.

C'est sur le dernier mot du *Chéma* « *Ehad* » qui veut dire « Un », que l'âme du défunt se sépare du corps.

À la constatation du décès, les assistants prononcent la bénédiction suivante : *Baroukh ... aolam dayane haémét*

Qui veut dire : Bénis sois-tu Éternel, notre D.ieu, Roi du Monde, Juge de vérité.

On s'incline ainsi devant le décret Divin, aussi impitoyable soit-il. Aussitôt le corps est recouvert d'un drap blanc, symbole de pureté.

L'usage et la tradition juive ont conservé certains rites, tels que celui de la lumière placée près de la tête du défunt, conformément au verset qui compare l'âme à une bougie :

*Ner Ha-s-hem, nishmat adam* : la lumière divine est l'âme humaine.

Le disparu sera veillé sans interruption jusqu'à son ensevelissement. En principe, il doit toujours avoir une chaîne de récitation de Psaumes, du décès jusqu'à la levée du corps, pour reconforter l'âme encore présente, et qui reçoit de ce fait un soutien spirituel.

Le rituel judaïque commence par la toilette mortuaire, qu'on appelle en hébreu la « *Tahara* » et qui signifie « purification ».

Le judaïsme considère que le corps d'un défunt mérite le plus grand respect. On le compare à un

rouleau de la *Torah* (*Sefer Torah*) devenu inutilisable, et qui néanmoins, garde une partie de sa sacralité.

Inspiré par le profond respect dû au mort, le corps doit subir une toilette très complète, indépendamment de celle faite à l'hôpital, par le personnel hospitalier. Elle est destinée à débarrasser la dépouille de toute souillure et de toute impureté, comme il sied à qui va se présenter devant son Roi. Soumise à un rituel très précis, et caractérisée par la plus grande décence envers le défunt, la *Tahara* est confiée à des professionnels de la *Hébra Kadicha* choisis pour leur dévouement et leur piété. *Hébra kadicha* étant les membres de l'Association du Dernier Devoir vis-à-vis du défunt.

En effet, chaque communauté juive dispose d'une *Hevra Kadicha* qui assure aussi bien la toilette mortuaire, les démarches administratives relatives à l'ensevelissement, que le soutien moral vis-à-vis des endeuillés. À Genève, c'est l'organisation « Ezra », qui signifie aide, qui est en charge de cette tâche, et qui fonctionne sur le principe du bénévolat !

Au terme de la *tahara*, on verse de l'eau sur tout le corps en prononçant les versets rituels :

*vézarakti alékhém* : et je verserai sur vous  
*Mayim Téhorim* : de l'eau pure  
*Out-hartèm, etc.* : et vous serez purifiés

Le mort est alors revêtu de ses *takhrikhins*, de vêtements blancs simples en coton ou en lin, identiques pour tous. Les effets vestimentaires sont faits sans poches pour signifier qu'aucune des possessions matérielles de la personne ne peut être emportée avec elle après la mort.

Riches ou pauvres, devant la mort, nous sommes égaux et soumis à la même loi ; ainsi, toute la cérémonie funéraire devrait se dérouler en toute simplicité. Effectivement, la modestie et la simplicité sont de mise dans un enterrement juif. Tout décorum excessif est considéré comme une vanité et contraire à l'esprit du judaïsme. Comme les *takhrikhim* (vêtements), le cercueil sera choisi dans le bois le plus simple. Il est considéré comme indécent de surseoir à un enterrement afin d'organiser une cérémonie plus grandiose. Le judaïsme refuse de voir dans un enterrement un événement mondain.

Généralement la cérémonie des obsèques se déroule à l'oratoire du cimetière (et non à la synagogue). Elle est conduite par le Rabbin. Ce dernier prononce un éloge funèbre, ainsi que toute autre personne qui désire exprimer ses sentiments à l'égard du défunt.

Le défunt est accompagné à sa nouvelle demeure par les proches, les amis et les connaissances. C'est un hommage qui est rendu au défunt et qui en même temps, apporte consolation à la famille, si bien que la *lévayat hamét* (les derniers honneurs dus aux morts ou l'accompagnement du défunt), fait partie des devoirs qui donnent à l'homme une jouissance dans ce

monde, et dont la récompense principale est réservée pour la vie future. Le cercueil est descendu dans la tombe, et chacun aura à cœur de jeter trois pelletées de terre sur la tombe, en récitant :

*ki afar ata, véèl 'afar tashouv* : tu viens de la poussière et tu retournes à la poussière

*veyashov héàfar al haarets késhéhaya* : la poussière va à la terre d'où elle est venue

*véharouwakh tashouv el aélo-kim asher nétana'h* : et l'âme retourne vers D.ieu dont elle émane

Lorsque la législation du pays n'impose pas de mettre le défunt dans un cercueil, il est préférable d'enterrer à même la terre. Par respect vis-à-vis du corps qui fût l'enveloppe charnelle de l'âme, l'enterrement doit être fait dans les plus brefs délais. Cependant, si la législation du pays impose un délai de temps de 48 heures avant l'inhumation, ce laps de temps devrait être respecté, car :

*Dina démalkouta dina* : la loi du pays est à respecter.

Après l'enterrement, les endeuillés procèdent à la *Kria* (déchirure des vêtements), en prononçant la bénédiction de « *Dayane haémét* ».

En étant debout, sept proches parents déchirent une partie de leurs vêtements à hauteur de leur cœur. Ce signe de deuil s'effectue avant (ou après) la mise en terre, et après avoir récité la bénédiction.

Durant les sept jours qui suivent l'inhumation, les sept proches (parents, mari, épouse, enfants, frères et sœurs) ne doivent pas exercer des activités professionnelles. La famille reste sur place, dans la maison. Ils ne doivent pas s'asseoir sur des chaises ou des fauteuils mais uniquement sur des tabourets très bas. Ils ne doivent pas porter de chaussures de cuir. Les hommes se laissent pousser la barbe en signe

d'affliction — Ils doivent même la laisser pousser durant 30 jours. Les endeuillés ne participent pas à des réjouissances pendant trente jours, et les enfants des défunts, pendant douze mois ; ni théâtre, ni cinéma, ni musique, ni distractions qui ne correspondraient pas à l'esprit du deuil. Ils ne prennent pas part à des repas conviviaux. Pendant les sept premiers jours de deuil, les bains d'agrément sont proscrits. Les affligés ne changent pas de chemise, sauf pour le jour du shabbat durant lequel les familles sont autorisées à revêtir les habits du shabbat et à quitter leur maison pour se rendre aux offices de la synagogue.

Le reste du temps, comme la famille ne doit pas quitter la maison, des services religieux sont organisés sur place. On laisse brûler une bougie, ou une veilleuse électrique. À la fin du 7<sup>e</sup> jour, il est d'usage d'organiser un office solennel suivi d'une collation au cours de laquelle, les rabbins et les membres de la famille se succèdent pour faire des commentaires rabbiniques sur le sens de la vie, la signification du kaddish, etc. et faire les éloges de la personne disparue. La veille au soir du 30<sup>e</sup> jour, le soir, on réunit les familles à la synagogue, et le lendemain, les gens se rendent au cimetière pour se recueillir devant la sépulture, comme cela a été déjà le cas après l'office du matin du 7<sup>e</sup> jour de deuil. Cela concerne le rite séfarade car dans le rite ashkénaze, on ne se rend pas au cimetière, durant les onze mois de l'année consécutifs à l'inhumation, pour ne pas trop insister sur le culte des morts. Durant onze mois, les enfants doivent réciter le kaddish, la prière de sanctification de la Providence Divine. C'est une expression de la foi, restée solide malgré l'épreuve. Elle prouve que les enfants des défunts sont restés fidèles au Maître du monde, en toutes circonstances. Le 11<sup>e</sup> mois a lieu l'inauguration de la stèle funéraire. Enfin, à la fin des douze mois, le deuil se termine.

## À LIRE, VOIR ET ENTENDRE

### Publications de Savoie et d'ailleurs

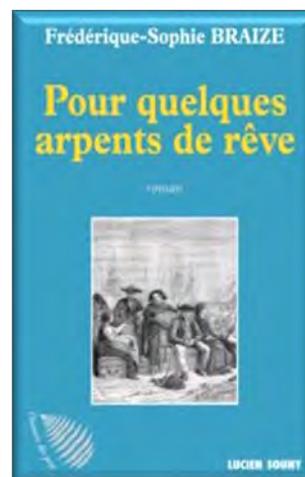
*Pour quelques arpents de rêve* par Frédérique-Sophie Braize. Éditions Lucien Souny, 2016, 328 pages. 19,50 €.

Entre 1810 et 1910, la pauvreté chasse 220 000 paysans français, des Aveyronnais, des Béarnais, des Basques, des Bigourdans et des Savoyards, vers l'Argentine. Cette nation mise sur l'apport de populations étrangères pour peupler son immensité. En plus des frontières géographiques et politiques, les migrants franchiront aussi les limites de la décence et de la légalité, les barrières entre les races et les sexes. Déplacés, dépouillés de leur identité nationale d'origine, ils sont un temps à la dérive, tout comme

ceux restés au pays où les émigrants ont laissé un monde rural bouleversé par leur départ.

Gervais, paysan de montagne, a embarqué lui aussi pour l'Argentine avec cinq de ses proches afin d'échapper à leur destin de meurt-de-faim.

En tant qu'administrateur de la colonie qu'il fonde avec ses proches, il saura prendre les bonnes décisions et instaurer une nouvelle



donne, entre valeurs morales et prospérité, jetant aux orties pudeur montagnarde et passé impécunieux.

Un roman d'une étrange modernité : la misère a toujours jeté sur les routes et les mers des milliers de gens qui espèrent, à l'issue d'un voyage périlleux, une vie meilleure pour eux et leurs enfants.

Basée sur une recherche documentaire historique riche et rigoureuse, Frédérique-Sophie Braize livre une somptueuse fresque. Elle dépeint la vie de ces déplacés qui luttent de façon incessante pour offrir un avenir décent à leurs enfants.



**La Dame de la Chavonnière** de Laurence Winthrop. Éditions de la Baconnière à Genève. 2015. 298 pages, 20 €.

En juillet 1829, Herminie Courier et Théodore Maunoir se retrouvent quelques jours à Mornex dans la maison Maunoir sous le mont Gosse. Ce cadre

paisible, enchanteur, leur permet de vivre des moments uniques, propices à mieux se connaître, à se rapprocher au-delà de toutes les difficultés.

Herminie Clavier avait épousé en 1814, alors qu'elle avait 18 ans, l'helléniste et pamphlétaire Paul Louis Courier. Le couple s'était installé en Touraine au domaine de la Chavonnière. Les pamphlets que son mari publiait contre le gouvernement de la Restauration le retenaient beaucoup trop à Paris. Herminie apprit à diriger seule le domaine et à faire face à de multiples problèmes avec fierté et liberté, vivant même une liaison avec un domestique au vu et au su de tous.

Lors d'un passage à la Chavonnière en 1825, Paul Louis Courier y fut assassiné. Assassinat politique, domestique ? Le silence de la campagne étouffa l'affaire. Herminie revint alors vivre à Paris chez sa mère avec ses deux jeunes enfants. Elle avait 30 ans.

Théodore Maunoir, jeune étudiant en médecine de 19 ans se rendait à Paris pour achever ses études, puisque Genève n'avait pas encore d'école de médecine. Ses parents connaissaient madame Clavier, la mère d'Herminie, si bien que le lien s'était établi naturellement lorsqu'il s'installa à Paris. Mais l'amour naissant chez Théodore pour Herminie dépassait la simple courtoisie et lui insuffla des audaces qui touchèrent cette jeune veuve.

Théodore était le fils du D<sup>r</sup> Charles Théophile Maunoir. Médecin genevois, il avait décidé de s'installer à Mornex, car Théodore, enfant, était de santé fragile et l'air du Salève, réputé excellent, devait raffermir son organisme. Charles Théophile inculqua à son fils les bases des humanités et l'entraîna dans de longues marches le long du Salève, le fusil cassé sur le

bras au cas où l'on pouvait revenir avec un lièvre. Le D<sup>r</sup> Maunoir descendait chaque jour à Genève à pied pour ses consultations et ses opérations et remontait de Veyrier avec les petits ânes. Chaque famille de Mornex le connaissait et avait eu l'occasion de se faire soigner par lui ou par son fils, dès que celui-ci commença à étudier à son tour la médecine. Mornex restait pour la famille Maunoir – Théodore avait deux sœurs— le havre de paix, le lieu de promesse d'avenir, de foi en la grandeur de la nature face au mont Blanc. Lorsque les parents de Théodore invitent leur amie, madame Clavier, à venir passer quelques jours avec sa fille à Mornex, Théodore espère beaucoup convaincre cette jeune femme de son amour. La pluie ne les arrête pas dans leurs promenades autour de Mornex, les laissant à leurs discussions plus personnelles. Celle qui les amène au trou de Tarabara [ou Tanabar] reste pour Théodore un moment unique durant ces journées privilégiées.



*Gérard Lepère nous désigne le trou de Tarabara sur le Salève !*

Cette étape au Salève leur a permis de s'avouer leur amour qui s'est développé à leur retour à Paris. Mais en décembre 1829, un témoin de l'assassinat de Paul Louis Courier fait ouvrir une deuxième instruction qui conduit Herminie en prison.

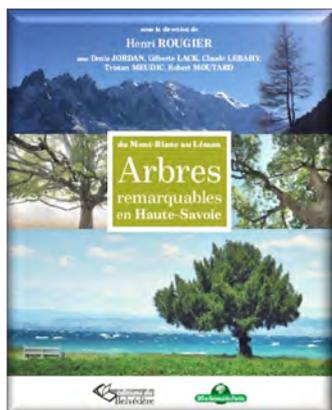
Quel sera son sort face à ses juges et face à la société française ? Face aussi à la société protestante de Genève, où elle s'installera avec Théodore Maunoir qui sera plus tard l'un des cinq membres fondateurs de la Croix-Rouge ? Ses sentiments, ses révoltes, son intelligence en font une femme d'une grande modernité.



**Du Mont-Blanc au Léman, Arbres remarquables en Haute-Savoie.** Éditions du Belvédère. 240 pages, nombreuses illustrations et cartes. 28 euros. En vente dans toutes les bonnes librairies.

On dit que l'« arbre cache la forêt ». En fait au sein de toute forêt des arbres se distinguent des autres par leur taille, leur configuration, leur originalité. Ainsi

s'observent des arbres « remarquables », parce qu'ils sont en même temps « remarqués ».



Cet ouvrage leur est consacré à l'échelle du département de la Haute-Savoie, l'un des plus forestiers de France mais également celui dont l'extension en altitude bat tous les records entre le point le plus bas et le point le plus haut. D'où une variété de situations géographiques et une

panoplie d'espèces et de sujets infinie. Les spécialistes auxquels ce livre a fait appel se sont livrés à un authentique « travail de bénédictin » pour parvenir à recenser un maximum de sujets dans les diverses régions du département. La somme de leur recherche aboutit à offrir un canevas varié, aussi exhaustif que possible, pour le randonneur, l'amateur d'arbres ou le simple promeneur urbain. Car les villes aussi recèlent de beaux spécimens.

Précisons que dans cet ouvrage le Salève est bien représenté : on compte 10 fiches sur un total de 150 pour tout le département.

La coordination de l'ouvrage a été assurée par Henri Rougier, directeur de la collection « Géographie » aux Éditions du Belvédère et Robert Moutard, docteur en géographie.

Voici le lien pour voir une page de cet ouvrage : <http://meristemes.net/wp-content/gallery/a-images-pour-les-articles/exemple-double-page-livre-v2.jpg>

Pour les amoureux des arbres, visitez le site de Tristan Meudic, un des collaborateurs de l'ouvrage et particulièrement sa galerie de photos sur les arbres remarquables du Chablais, du Salève ou d'ailleurs : <http://meristemes.net/arbres-remarquables-galerie/>



Saule têtard. Le Petit-Châble. Présilly (circ : 5,4 m au plus étroit).

## Expositions et conférences

### ANNECY

Archives départementales de Haute-Savoie : Hommes et femmes du Chablais, Faucigny et Genevois

Florilège de documents médiévaux des Archives départementales de la Haute-Savoie. Exposition, publication et conférence proposées par les Archives départementales de la Haute-Savoie, dans le cadre des commémorations du 6<sup>e</sup> centenaire de l'accession de la Savoie au rang de duché.

Les Archives départementales de la Haute-Savoie s'associent à l'Université Savoie Mont-Blanc pour faire découvrir dans une exposition-dossier et dans une publication de 68 pages un florilège de documents médiévaux conservés à Annecy. Il s'organise autour de trois thématiques : Gouverner et administrer, Vivre au Moyen Âge et Encadrer les croyants. Pour appréhender l'histoire du territoire constitué par l'actuel département de la Haute-Savoie, laissez-vous guider sur les traces des hommes et femmes du Moyen Âge.

*1416 : la Savoie, les archives et le Moyen Âge.*  
Conférence le vendredi 4 novembre à 19 h 30 par Christian Guilleré, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université Savoie Mont-Blanc. Entrée libre mais réservation obligatoire. Tél. : 04 50 33 20 80 ou [archives.hautsavoie.fr](http://archives.hautsavoie.fr)



### ÉVIAN

**Maison Gribaldi (rue du Port) : La route mythique des Alpes**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les massifs montagneux s'ouvrent au tourisme automobile. C'est alors qu'est conçu par le Touring Club de France, sur une idée du conseil général de la Savoie, le projet ambitieux d'une route reliant le Léman à la Méditerranée en suivant la ligne de crête des Alpes. Ce sera la Route des Alpes, « véritable voie triomphale menant le touriste émerveillé d'Évian à Nice, des bords gracieux du Léman aux rives ensoleillées de la Côte d'Azur ».

Longue de plus de 600 km, cette route mythique inaugurée en 1911, emprunte neuf cols de légende dont cinq dépassent 2000 m d'altitude et se veut la plus belle route de montagne du monde. Le Tour de France cycliste y dispute ses plus belles étapes de montagne.

Jusqu'au 13 novembre 2016.  
Tél. 04 50 83 15 94.



## GENÈVE

### **Musée d'art et d'histoire : Peintures italiennes et espagnoles**

La collection de peintures italiennes du MAH n'a jusqu'à présent pas révélé tout son potentiel. Riche de plus de 260 pièces, le fonds italien constitue pourtant l'ensemble le plus important d'œuvres d'art de ces écoles en Suisse. Une sélection des plus belles pièces de cette collection est réunie dans deux salles et trois cabinets de l'étage beaux-arts à l'occasion de la publication d'un catalogue raisonné. Cette entreprise, menée en collaboration avec l'Université de Genève, donne à voir différents foyers artistiques de l'Italie du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont certaines œuvres longtemps restées dans les réserves.

Jusqu'au 31 décembre 2016.

\*\*\*\*\*

### **Musée d'art et d'histoire : Châteaux forts et chevaliers, Genève et la Savoie au XIV<sup>e</sup> siècle**

Les décors intérieurs des châteaux et maisons fortes du Moyen Âge sont rarement conservés ou restent inaccessibles au public lorsqu'ils sont situés dans des bâtiments privés. Ainsi, présenter au musée un ensemble de peintures murales est exceptionnel. Le cycle du château de Cruet en Savoie, peint au début du XIV<sup>e</sup> siècle, fait partie des premiers exemples profanes européens qui sont parvenus jusqu'à nous. L'idéal chevaleresque se déploie sous nos yeux. Combats, sièges, chasse, jeux et amour courtois animent les scènes épiques. Ces peintures, constituant le noyau de l'exposition, sont mises en relation avec des œuvres de la même époque : manuscrits enluminés, armures, sculptures, textiles, ivoires et objets précieux. L'exposition se propose d'évoquer la vie des chevaliers, en faisant appel à notre imaginaire collectif.

Du 7 octobre 2016 jusqu'au 19 février 2017.

\*\*\*\*\*

### **Musée Rath : Le retour des ténèbres : L'imaginaire gothique depuis Frankenstein**

Genève célèbre le bicentenaire de cette « année sans été » qui donna naissance, sur les rives du lac Léman, aux mythes du vampire et de la créature du D<sup>r</sup> Frankenstein. Autour de ces figures et du poème de Lord Byron *Darkness*, les MAH organisent au Musée Rath une exposition qui revisite le contexte historique et social de ces fictions. Leur impact sur la culture des derniers siècles est également démontré grâce à des œuvres du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. La longévité de ces récits comme sources d'inspiration pour la littérature et les arts visuels témoigne de la capacité du genre gothique à

s'adapter aux goûts et aux préoccupations des différentes époques. Né dans le domaine de l'histoire de l'art pour désigner les œuvres post-antiques et repris par la littérature pour dénommer le roman d'horreur qui se développe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le gothique revient aujourd'hui dans le champ de l'art.

Du 2 décembre 2016 au 19 mars 2017.

\*\*\*\*\*

### **Cabinet d'arts graphiques : Gérald Cramer et ses artistes : Chagall, Miró, Moore...**

Après avoir commencé sa carrière comme libraire, Gérald Cramer devient rapidement un galeriste visionnaire et l'un des éditeurs les plus importants de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

À la recherche du livre parfait, il s'investit totalement dans ses éditions, soutenant les artistes, leur donnant parfois des idées et devenant un facilitateur qui aménage des espaces propices à leur évolution. Même s'il reste dans l'ombre, Gérald Cramer est souvent à l'origine d'un livre, d'une série d'estampes ou d'objets. Son centième anniversaire est une bonne opportunité de montrer la variété de ses engagements, sa passion, mais aussi de revenir sur des moments plus intimes avec les artistes qu'il a soutenus.

Ainsi, l'exposition présente non seulement des œuvres qu'il a éditées, mais aussi des documents, des photos privées, ainsi que des œuvres de sa collection ou dédiées par de grands artistes comme Joan Miró, Marc Chagall, Henri Moore, Alexander Calder ou Pablo Picasso, en témoignage de leur profonde amitié.

\*\*\*\*\*

### **MEG (musée d'ethnographie)**

Ce musée propose un *voyage en plein cœur de l'Amazonie* à la rencontre des Indiens d'hier et d'aujourd'hui. De l'incroyable diversité culturelle amérindienne aux rituels chamaniques et à la défense des droits des autochtones, ce parcours, accompagné d'une immersion sonore, vous plonge dans l'univers de la forêt amazonienne et des êtres qui l'habitent.

Le programme est trop substantiel pour que nous puissions le développer ici. Vous trouverez tout le planning à cette adresse :

<http://www.ville-ge.ch/meg/agenda.php>

Jusqu'au 15 décembre 2016.



### **Archives d'État : 150 ans de l'église russe de Genève**

En 1849, Genève se défait de ses fortifications et l'État se retrouve propriétaire d'un territoire plus vaste que celui de la ville. Des réalisations urbanistiques posent alors les bases d'une Genève nouvelle, tandis qu'une nouvelle Constitution apporte des droits répondant aux aspirations du temps : liberté de la presse, d'établissement, de culte.

Battant en brèche un protestantisme érigé depuis la Réforme en élément constitutif de la nationalité genevoise, l'État fait don de terrains aux différentes confessions pour y construire des édifices religieux. C'est ainsi que sont bâtis une nouvelle église catholique, l'église Notre-Dame (1852-1857), une église anglicane (1853), une synagogue (1859), un temple maçonnique (1858-1859) et finalement une église orthodoxe russe (1864-1866), avant que la parenthèse se referme et que s'engagent dès 1870 les luttes du *Kulturkampf*.

C'est dans ce cadre que le Grand Conseil genevois vote le 16 septembre 1863 l'octroi d'un terrain pour la construction d'une « chapelle du culte grec » sur ce qui était encore le « désert » du plateau des Tranchées. Le bâtiment est bâti selon les plans élaborés par David Grimm, professeur d'architecture à l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Petersbourg, dans un style s'inspirant à la fois de l'architecture moscovite des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles et de l'art byzantin. Les travaux sont terminés en 1866 et le bâtiment surprend les visiteurs tant par son architecture que par la qualité de ses fresques intérieures. Il sera restauré à plusieurs reprises avant d'être classé monument historique en 1979.

L'église russe est alors au centre d'une communauté constituée d'anciens généraux, d'aristocrates, de touristes de passage, de curistes, d'étudiants, mais aussi de ces révolutionnaires qui contraindront bientôt les précédents à l'exil. Elle devient alors pour ceux-là le seul lien avec le pays qu'ils ont dû quitter. Cette communauté fera vivre l'église, son chœur et entretiendra les bâtiments. Faire l'histoire de l'église russe de Genève, c'est croiser l'histoire de la Russie avec l'histoire locale. Elle est le creuset d'une communauté particulière, ayant une âme à la fois russe et genevoise.

Les AEG accueillent une exposition sur ce thème montée par la Société de l'église russe à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du bâtiment. Le visiteur pourra découvrir des documents provenant des archives russes jamais encore montrés ainsi que des éléments de contexte tirés des collections des AEG.

Jusqu'en février 2017.



*L'église et le presbytère. Extrait du site : <http://www.notrehistoire.ch/>*

## SOMMAIRE

<b>AGENDA</b> .....	<b>1</b>
1 <sup>er</sup> Salon du livre du Grand Genève .....	1
Les Dons de mémoire des Bornes .....	2
Les Jeudis du Patrimoine de Saint-Julien ...	2
Prochaines conférences .....	3
<b>ACTUALITÉS</b> .....	<b>4</b>
Vient de paraître .....	4
Les Pays de Savoie et la guerre totale –	
L'année 1916 .....	4
1516-2016, 500 <sup>e</sup> anniversaire de la Paix	
perpétuelle entre la France et la Suisse .....	4
Un agenda 2017 différent .....	5
Le Vuache révélé .....	5
Cartes postales anciennes et photos .....	6
Des nouvelles de la section des Bornes .....	6
Billet d'humeur d'un adhérent .....	7
Un touchant courrier d'un lecteur de	
Nouvelle Calédonie .....	8
Carnet de décès .....	8
Compagnon de toujours de La Salévienne,	
François Déprez nous a quittés ... ..	8
<b>ÉCHO DE CONFÉRENCES</b> .....	<b>9</b>
Louis Chevolet (1878-1941) .....	9
<b>BIBLIOTHÈQUE</b> .....	<b>10</b>
<b>CARNETS D'HISTOIRE</b> .....	<b>12</b>
Mandrin et la mondialisation .....	12
Rites funéraires juifs .....	14
<b>À LIRE, VOIR ET ENTENDRE</b> .....	<b>16</b>
Publications de Savoie et d'ailleurs .....	16
Expositions et conférences .....	18

## RÉDACTION

Jean-Yves Bot, Nathalie Debize, Marielle Déprez, Béatrice Descombes, Philippe Duret, Mario Lomazzi, Jean-Pierre Lombard, Gérard Lepère, Claude Mégevand.

Responsable de la publication : Dominique Miffon.

*Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.*

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :

**LA SALÉVIENNE** – 4, ancienne route d'Annecy - 74 160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Téléphone : 04 50 52 25 59

Courriels : [la-salevienne@wanadoo.fr](mailto:la-salevienne@wanadoo.fr) (président) — [nadine.cusin@sfr.fr](mailto:nadine.cusin@sfr.fr) (administration)

Site Internet : <http://www.la-salevienne.org>

N° ISSN : 2107-2930